

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : olivier.bloesch@bluewin.ch

Paraît douze fois par an

N° 616 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Janvier 2018

« Notre francophonie est une chance formidable [...], elle est portée par la France au premier chef, et l'emprise de la France sur tous les continents, grâce à sa présence ultramarine, et je veux, dans ce cadre, entre autres, que nos territoires d'outre-mer soient un élément de notre rayonnement et de notre développement. »

(Emmanuel Macron, président de la République française, dans son discours d'ouverture de la conférence des ambassadeurs de France, août 2017.)

« Fake news », n. f.

Certains disent que Donald Trump a « enrichi » le langage en popularisant dans ses gazouillis l'expression *fake news*, désignée Mot de l'année en 2017 par le dictionnaire britannique Collins. C'est faire un peu trop d'honneur au président des États-Unis... Le problème, c'est que ce terme est désormais utilisé à toutes les sauces dans les médias, y compris en français, en lieu et place de *fausse nouvelle*, *information fausse* ou *truquée*. Ces *fausses nouvelles* sont diffusées dans l'intention d'induire le public en erreur. Emmanuel Macron, d'ailleurs, a décidé de créer une loi contre les fausses informations en janvier 2018. Affaire à suivre.

(Défense du français, N° 616, janvier 2018)

Éditique, n. f.

On connaît bien, dans les domaines de l'édition ou de la presse, le terme *PAO* (publication assistée par ordinateur), bien entré dans les mœurs et partie prenante de la révolution numérique. D'aucuns auraient bien voulu voir ce terme supplanté par *éditique*, néologisme qui recouvre un champ bien plus vaste et désigne « l'ensemble des moyens techniques et informatiques assurant la chaîne complète de l'édition de documents » (Robert). Nous ne voyons pas pourquoi, d'autant que l'acronyme *PAO* (qui se dit *desktop publishing*, abrégé *DTP*, en anglais) n'est même pas un anglicisme.

(Défense du français, N° 616, janvier 2018)

« Déclaration d'impôt(s) », n. f.

Terme de saison au mois de janvier pour les Suisses : nous recevons notre *déclaration* « d'impôt(s) ». L'abus de langage se perpétue d'année en année, validé par les autorités fiscales des cantons romands. Ce ne sont pas nos *impôts*, que nous devons déclarer, mais nos *revenus*, nos gains annexes, notre fortune si l'on en a une, etc. Les *impôts* nous seront ensuite réclamés par le fisc sur la base des données que nous avons fournies.

En France, on ne s'y trompe pas et l'on parle bien de *déclaration des revenus*. Allez, appelons ça un helvétisme et n'en parlons plus, c'est bien assez douloureux comme corvée.

(Défense du français, N° 616, janvier 2018)

« Notice d'emballage », n. f.

Un abus de langage surtout perpétré en Suisse consiste en ce truisme : la *notice* se trouve en effet dans l'emballage... On donne en général la consigne de lire « attentivement la *notice d'emballage* » pour des médicaments. La *notice* en question n'a cependant pas pour objectif de nous expliquer comment a été emballé le produit ni qu'elle se trouve dans l'emballage, quoique... C'est bien d'une *notice d'utilisation*, d'*instruction* qu'il s'agit. Elle précise également les contre-indications, ça peut servir. On peut plus simplement parler de *notice* tout court.

(Défense du français, N° 616, janvier 2018)

*Pallier à

Il ne se passe pas une journée sans qu'il nous soit donné de lire ou d'entendre le verbe *pallier* utilisé avec la préposition *à*. Or *pallier*, dont le sens moderne est « remédier à une situation négative, à un manque, résoudre un problème », est bel et bien un verbe transitif direct ne nécessitant aucune préposition pour introduire son complément d'objet... direct, précisément : *pallier* un déficit, une crise. Son sens vieilli est « déguiser une chose négative, l'excuser en présentant le bon côté des choses » : « Pauline apporte tous ses soins à *pallier* les insuffisances et les défaillances d'Oscar, à les cacher aux yeux de tous » (Gide).

Sources : Wiktionnaire, *Le Robert*

(Défense du français, N° 616, janvier 2018)

Vœux (*souhaiter des)

Déjà relevé en 2002 et 2007 par nos prédécesseurs (bulletins 435 et 494), ce pléonasme fleurit pourtant régulièrement en fin d'année : les commerçants mettent des annonces dans les journaux pour remercier leur clientèle de leur fidélité et leur « souhaiter leurs meilleurs vœux » pour la nouvelle année. La notion de *souhait* étant déjà incluse dans le mot *vœu*, il suffit donc de « présenter ses meilleurs vœux », le comparatif faisant comprendre à la personne qui les reçoit que les vœux qu'on lui offre ne sont pas que bons.

Nous en profitons pour *présenter* nos meilleurs vœux à nos fidèles lecteurs pour cette nouvelle année. Ou simplement pour leur *souhaiter* une bonne année.

(Défense du français, N° 616, janvier 2018)